

PRÉAMBULE

Messieurs les membres de la commission, le mémoire que je vous présente fait état des raisons pour lesquelles je suis en faveur du démarrage de Rabaska. Il va sans dire que Rabaska est un mégaprojet qui aura de multiples impacts sur la communauté lévisienne.

MOTIFS D'APPUI

J'appuie Rabaska pour les motifs suivants :

Enjeu énergétique

Tout le monde sait que le Gouvernement du Québec rendra bientôt publique sa politique en matière d'énergie. C'est un secret de polichinelle que le gaz naturel en sera une des pièces maîtresses. Dans les circonstances, n'est-il pas préférable que nous soyons un des principaux acteurs de cette politique énergétique. On a souvent le choix entre regarder la parade ou non seulement être dedans, mais bien en avant, afin d'en maximiser les retombées pas seulement pour la province, mais aussi pour notre région.

Nature de l'investissement

Rabaska c'est un investissement qui frise le milliard de dollars. Mais attention, ce qui rend le tout encore beaucoup plus attrayant, c'est que tout cet argent vient uniquement du privé. On parle beaucoup de valoriser l'énergie éolienne. Mais, est-ce que des fonds publics ne seront pas sollicités directement ou indirectement. C'est possiblement d'ailleurs déjà le cas.

Emplois

La création d'emplois oscillera aux alentours de 4 000 jobs pendant le chantier de construction. Une fois en opération, c'est 70 emplois permanents qui verront le jour.

Retombées fiscales

Si on s'en tient uniquement à la ville de Lévis, des revenus en taxes totalisant 10 millions \$ seront perçus par la municipalité à chaque année. Les autorités lévisiennes auront toute la latitude pour affecter cet argent au développement économique et au bien-être des citoyens de Lévis.

Autres impacts

Les impacts de ce projet sont de divers ordres. D'abord, certains investisseurs hors Québec auront possiblement moins d'hésitations à venir s'établir dans la région. À tort ou à raison, certains de ces investisseurs ont des réticences à s'établir chez nous. Un investissement de l'ampleur de celui de Rabaska pour leur faire voir les choses différemment.

Lors de la conclusion du second protocole avec la ville de Lévis, le promoteur a dit entendre à collaborer à la création d'une chaire en efficacité énergétique. Cela pourrait déboucher sur le développement d'une expertise québécoise en traitement du gaz naturel.

Dangers

Le promoteur s'est soumis, dans le cadre de la réalisation de son étude d'impact environnemental, à un processus de questions et réponses assez serré avec leurs vis-à-vis de la fonction publique. Les experts ministériels ont couvert évidemment tous les aspects dont la sécurité. Les médias en ont d'ailleurs fait abondamment état. Selon ces mêmes experts, les réponses à leurs nombreuses questions semblent les avoir satisfaits. Alors, tous ce que les pseudo-experts pourraient affirmer ne devrait altérer en rien notre sommeil.

CONCLUSION

Une fois tout cela énoncé, il m'apparaît très clair que nous devons appuyer le projet Rabaska.


Normand Lebrun